



LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

Délib. CS-
N° 57 /2025
Page 1/2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre, à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI Président du SMMAR EPTB Aude.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 19

Date de convocation du Comité : 4 novembre 2025

Délégués titulaires présents :

SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Pierre BARDIES ; M Jean Régis GUICHOU

SIAH Fresquel : Mme Brigitte VIEU ; M. François DEMANGEOT ;

SM Aude Centre : M. Eric MÉNASSI ; M. Christian MAGRO ; M. Patrick RESPLANDY

SB Orbieu Jourres : Mme Marilyse RIVIERE ; M. André HERNANDEZ ; M. Alain COSTE

SM du Delta de l'Aude : M. Xavier BELART ;

SB de la Berre et du Rieu : M. Michel JAMMES ; M. Didier CASATO ;

SIAH Corbières Maritimes : Mme Marie Laure BOYER CORCUFF ; M. Bernard DEVIC

Délégués suppléants présents représentant un délégué titulaire :

SIAH Fresquel : M. Jean Luc VERGE représenté par M. Jacques DIMON ; M. Gilles AZAIS DE VERGERON représenté par M. Philippe FAU

SM Aude Centre : M. Jean Pierre BARTHES représenté par Mme Aline VAUJANY

SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Pierre DURAND représenté par M. David FERNANDEZ.

M. Xavier BELART a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : AUTORISATION DE DEPOT DES CONVENTIONS POUR LES FINANCEMENTS DES POSTES -
AGENCE DE L'EAU RMC - 2026**

Cette demande de subvention concerne les aides financières annuelles apportées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC) sur les salaires chargés de plusieurs postes de personnel du SMMAR EPTB Aude, à savoir :

- Contrat de bassin Versant et Gouvernance
- Chef de projet + techniciens pour l'ensemble des territoires
- Animation des SAGE Haute Vallée de l'Aude, Fresquel, Basse Vallée de l'Aude et SAGE AUDE
- Mission Hydromorphologie
- Mission Ressource en eau
- Mission Aménagement
- Mission Observatoire

Le président sollicite l'assemblée pour l'autoriser à déposer des demandes de financement auprès de l'agence de l'eau RMC pour l'année 2026 sur les postes référencés ci-dessus.

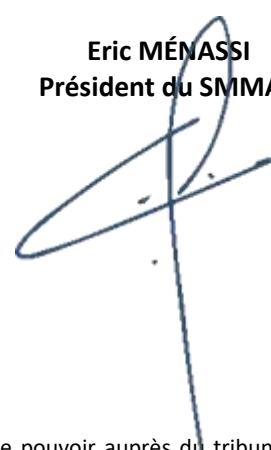
Le comité syndical à l'unanimité :

AUTORISE le Président à déposer des demandes de financement auprès de l'agence de l'eau RMC pour l'année 2026.

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme*

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr